

Compte-rendu Comité Directeur Du 21 octobre 2012 PV n° 11

Membres Présents	R. Broustaut D. Vasselín D. Bonithon B. Bourlier P. Duchemin M. Fernandez V. Jordy F. Lejeune L. Pujos P. Quoy D. Sanchis M. Terrien	Membres Absents Excusés	A. Augelle T. Michoux
-------------------------	---	------------------------------------	--------------------------

Invités	A. Nègre - DT Course
----------------	----------------------

Prochain Comité Directeur le 26 janvier ou 9 février à Paris (à confirmer)

Approbation du PV du 4 février 2012

- ↳ **Remarque de F. Lejeune page 5 : CTA/Formation**
 - Bien vouloir lire, une formation des Juges arbitres à la gestion de la compétition et de son équipe (au lieu de management).
- ↳ **PV Approuvé à l'unanimité en tenant compte de la modification ci-dessus.**

Calendrier 2013

Point et commentaires

• Inter Zones PBM

- Zone Centre-Nord : manche 1 : Beauvais => OK - manche 2 => Livry Gargan, candidat à cette organisation, rencontre un souci de mise à dispo de salle, Longjumeau contacté par le CCL IdF peut prendre cette organisation mais à une date différente soit le 27 janvier.
- Zone Ouest : Manche 1 : Le RAC nous fait parvenir sa demande officielle dès le début de la semaine. Manche 2 : ASTA => OK
- Zone Sud-Ouest : Lourdes et Roller du Touch => OK
- Est-Sud-Est : Manche 1 : St Etienne est candidat les 15 et 16 janvier. Manche 2 : Dijon souhaite organiser les 19 et 20 janvier 2013 => en attente de la demande officielle.

• France indoor CJS

- ROCS => candidature retenue lors de la dernière réunion. La Présidente du CCL Centre ne souhaite pas s'engager plus avant de connaître le nouveau protocole indoor CJS !!!
- Nous rappelons que les programmes et protocoles de course sont de la responsabilité du Comité Course de la FFRS et que l'organisateur a pour mission de gérer l'environnement logistique qui reste identique quelque soit le programme sportif. Par ailleurs, précisons que les grandes orientations du nouveau protocole, suffisantes pour permettre de se faire une opinion sur l'incidence peu probable de ces modifications, ont été transmises en son temps aux organisateurs.

• France indoor PBM

- Lourdes => OK.

• France Marathon

- Toujours pas de candidat.
- Le CCL Rhône Alpes propose de l'organiser sur Belleville à la date du 1^{er} juillet et avec quelques conditions financières particulières.
- R. Broustaut répond que la date n'est pas compatible pour un France Marathon et que les engagements (avec les taxes d'organisation) sont les seules ressources du Comité Course, il n'est donc pas envisageable d'en laisser le profit au CCL.
- Au niveau du programme, L. Pujos demande la possibilité de regrouper toutes les catégories afin de limiter le temps de fermeture du circuit ?
- Le Comité est OK sur le principe : Les chronos le matin et l'après-midi 1 marathon Dames, puis 1 marathon Hommes, départs communs mais classements séparés.
- En fonction de cette évolution, L. Pujos voit pour une organisation en ligue Midi Pyrénées.

• ½ finales France Route

- Manche 1 : Grenoble candidat pour les 13 et 14 avril. Le Comité donne un avis favorable.
- Manche 2 : Sablé sur Sarthe => OK

• France Route

- Moulleron Roller Sport => OK

- **France Piste**
 - Coulaïnes : Dates à confirmer en fonction des championnats d'Europe qui pourraient se dérouler début juillet en Hollande.

- **Coupe de France Marathon Roller**
 - Rennes : date des 25 et 26 Mai 2013 confirmée et dossier complet. Rennes sera la seule compétition inscrite au calendrier national ce week-end Là.
 - Dijon : en attente de demande officielle.
 - Les Herbiers : OK pour les 5 et 6 octobre.

- **Autres compétitions**
 - National Coulaïnes**
 - Le club, une fois de plus, se trouve confronté à des soucis de dates avec les 24h auto.
 - Le Comité émet un avis favorable pour avancer cette compétition d'une semaine soit à la même date que le « GROL Race » les 15 et 16 juin, compétition qui ne concerne pas le même public.

Commission Compétitions

CFMR : Compte rendu de Benoît Bourlier

Bilan sportif

- 7 étapes : Lille en mars, Rennes en mai, Dijon et Strasbourg en juin, Pontarlier et Lyon en septembre, Les Herbiers en octobre
- 7 équipes : 6 équipes Hommes (4 seniors, 2 vétérans), 1 équipe femmes)
 - 683 hommes classés (43 moins de 20 ans, 260 V1H, 175 V2H)
 - 169 femmes classées (28 moins de 20 ans, 62 V1F, 24 V2H)
 - En moyenne 343 participants à chaque étape:
 - 212 hommes et 38 femmes en moyenne sur le marathon
 - 64 hommes et 31 femmes en moyenne sur la course loisirs
 - 45 enfants en moyenne
 - Plus forte représentation : Dijon (657) et Lyon (489)
 - Finale de très haut niveau: les athlètes ont joué le jeu

Gros succès des inscriptions pack individuel 7 courses (25 personnes) et 4 courses (36 personnes)

Bilan financier

- Inscription des organisateurs : 500€
- Taxe CEC: 80€
- Participations prime classement: 700€
- Location système de chronométrage: 500€ (au CRC Rhône Alpes)
- Location transpondeurs: entre 165 et 685 selon la course
- Aide aux clubs organisateurs :
 - Participation reportage vidéo: 335€ (640 par la FFRS), soit 335 à charge pour le club
- Le CC a récupéré 2195 € de location de transpondeurs
- Bilan positif sur la saison 2012: 1575

Bilan du partenariat

- 4 partenaires (Rollx , Ligne Droite, Powerslide et Chronolec) en 2011, 1 seul en 2012 (Ligne Droite)
- Pour 2013, il faudra garantir un budget minimal sans sponsor pour ne pas mettre en péril la Coupe de France et ne pas être dépendant des sponsors.

Communication

- Page face book : 347 abonnés (187 en 2012)
- Compte twitter
- Diffusion en ligne des résultats pendant la course
- Site internet : mise en ligne du classement le lundi et du classement général le mercredi après la course : 1000 consultation le lundi, 250 la semaine après la course et 80 en moyenne par jour

Bilan par étape

- **Lille** : Bonne préparation pour le France Marathon, quelques lacunes sur l'organisation, circuit toujours difficile même si une partie du revêtement a été refait.
- **Rennes** : Baisse du nombre de participants, Erreur sur le nombre de tour chez les filles
- **Dijon** : Gros succès avec **les Championnats d'Europe Master**
- **Strasbourg** : Très beau circuit roulant, logistique. Parité homme femme pour les primes
- **Lugdunum Contest** : Organisation rodée, après l'orage, test des bourrasques de vent.
- **Pontarlier** : Baisse de l'effectif, des lenteurs à la remise de prix, non respect du règlement (récompensés uniquement le premier Master et le premier moins de 20 ans)
- **Les Herbiers** : Organisation parfaite, circuit très roulant et varié.

Objectifs

- Pérenniser toutes les étapes
- Poursuivre la formation au chronométrage (environ 6 personnes de formées cette saison en Bretagne)

Evolution des indoor **INDOOR PBM**

2 courses : vitesse et fond

Objectif principal PBM : plus de tirage au sort pour la vitesse mais des têtes de séries faites selon les résultats du fond. Les courses de fond se disputeront donc avant celles de vitesse. Cette décision est valable également pour les manches qualificatives par zone.

Remarques sur le règlement :

- Le règlement des qualificatives est-il applicable pour les zones à grand effectif ?
↳ R. Broustaut propose de faire des simulations sur un grand nombre d'engagés.
- Vitesse : réduire le nombre de patineurs sur la ligne de départ, préconisation de 4 patineurs à la place de 6 si possible.

INDOOR CJS

3 courses individuelles : vitesse (4t), demi-fond (Xt) et fond (Courses à élimination pour les finales de classement)

1 course par équipe de club: Relais ou Poursuite

Pour chaque type de course (vitesse ou fond), mise en place épreuves qualificatives pour regrouper les patineurs par niveau dans des divisions (32 patineurs par division) puis séries et finales dans chaque division.

Objectif principal CJS : créer des divisions pour avoir une meilleure homogénéité de niveau des patineurs lors des différentes finales. Ainsi chacun concourra dans une division à son niveau, les courses seront plus intéressantes pour le patineur et pour le public.

Remarques sur le règlement :

- Vitesse : tous les patineurs doivent être classés sur une course de 4 t même ceux qui ne sont pas assez nombreux pour constituer une division.
- Vitesse : qualification par chrono avec cellule.
- Fond : Tous les patineurs doivent concourir dans une finale pour être classés même au delà de la 96^{ème} place.
- Fond : calcul des points des manches qualificatives sur le même schéma que les points pour le classement du combiné : 1 points pour le premier,...
- Récompenses : podium seulement pour la première division de chaque course avec 3 titres féminins, 3 titres masculins (Vitesse, ½ fond et fond) ; 1 titre féminin et 1 titre masculin en relais ou poursuite

- Récompenses : podium et titre seulement pour la première division de chaque type de course (vitesse, 1/2 fond, fond), 1 titre relais ou poursuite, et 2 titres du combiné séparant les cadets et les absolus.

Mise en application des modifications indoor : Vote du comité

	Pour 2013	Pour 2014	Abst
PBM	9	1	2
CJS	8	2	2

Michel Fernandez propose de travailler avec l'équipe en place sur l'indoor PBM, Benoit Bourlier et Rolland Broustaut sur l'indoor CJS.

Commission Règlementation

Propositions de modification du RS qui seront présentées à l'AG Course après avoir été validées le 20 octobre par le CA fédéral.

3.5 Les dossards et Transpondeurs

.....

Les transpondeurs électroniques peuvent être utilisés pour effectuer un classement. Ils viendront toujours en complément des dossards.

Ils devront être fixés au niveau de la cheville.

Lorsque le transpondeur est requis, son port est obligatoire sous peine :

- de ne pas être classé, sauf s'il a été constaté sa perte lors de la course,

- ou de payer une amende de 35€.

5.2 Le jury

Toutes les compétitions officielles de la discipline COURSE sont dirigées par un jury.

Le juge arbitre est le responsable technico-disciplinaire

Le juge arbitre est le principal responsable du déroulement correct des compétitions, il répond directement de ses actes auprès du COMITE COURSE.

Le Président du C.C confirme les jurys de chaque compétition officielle inscrite au CALENDRIER NATIONAL COURSE, après proposition du responsable des juges en exercice.

Les membres de chaque jury sont choisis parmi les juges internationaux, européens, nationaux et régionaux en activité et qui ont répondu aux « options jurys » de la saison sportive suivante.

Le nombre de juges qui compose un jury est fonction de l'équipement.

Le CTA désigne :

- 8 juges sur Piste
- 8 à 10 juges sur Route en fonction de la configuration du circuit
- 3 juges sur Circuit ouvert [Départ (si circuit OUVERT, pas de Compte tour....) + 1 peloton F+ 1 peloton H]
- 6 en indoor (Hors Caméra, Appel et Secrétariat, opérations exécutées par l'organisateur)
- 2 Juges Arbitres aux Championnats de France Route et Le jury pourra être complété par des juges supplémentaires (stagiaires, régionaux, ...), avec l'accord de l'organisateur.

L'ardoisier pour les courses à élimination est un membre de l'organisation

5.6 Le juge arbitre

5.6.1 Son Rôle

Outre les tâches spécifiques prévues dans les divers articles du présent règlement général, le juge arbitre est en charge du bon déroulement de la compétition.

Par conséquent, il doit:

.....

k. Enlever ou remplacer les juges qui, à son avis, ne réalisent pas pleinement leurs fonctions.

L. Vérifier la disponibilité des Talkies-Walkies pour utilisation obligatoire sur la route.

M. Signer les résultats ou déléguer cette signature à la secrétaire du jury en précisant bien l'heure d'affichage

5.6 Le juge d'appel

Il se situe dans la chambre d'appel. Il a pour missions de :

.....

- vérifier la conformité de la tenue des athlètes (Le patineur doit se présenter équipé. Une tolérance est prévue pour le port des patins dans les cas d'accès difficiles).

5.5 Règles sportives

L'alcool et le tabac sont interdits sur le parcours de course pendant les horaires des compétitions pour l'ensemble du jury.

Il est interdit d'utiliser son téléphone portable sur la piste ou à l'intérieur du circuit.

Lors des pauses aménagées dans le programme ou pendant le déroulement des épreuves, les boissons non alcoolisées sont autorisées à l'extérieur du parcours ou sur le centre du circuit ou de la piste

6.5 Les épreuves Indoor

Le cas particulier des courses Indoor sur plusieurs manches est décrit dans le document spécifique « est décrit dans l'annexe Reglementation Indoor

7.6 Appel sur la ligne de départ

7.6.2 Courses en Ligne

Championnats de France :

Appel sur la ligne de départ pour la première série :

Les champions régionaux sont placés selon l'ordre du tirage au sort des ligues puis les seconds de chaque championnat régional sont incorporés et ainsi de suite.

Chaque ligne sera identifiée par une couleur conformément au code couleur repris en annexe

Des cartons de couleur correspondante à celle de la ligne seront donnés lors de l'appel des concurrents

7.8 Procédures de départ

7.8.2 Pour les courses en ligne

Les patineurs sont appelés un par un sur la ligne de départ par le juge starter en respectant l'ordre de la grille de départ (5-2-1 7.6.2) et ils sont placés successivement à partir du bord intérieur vers le bord externe. Le nombre de lignes est déterminé par le juge starter selon la largeur de la piste ou du circuit et 0,50 m de large doit être accordé à chaque patineur.

8.3 Les Sanctions

8.3.5 Les pénalités financières

.....

Tout acte d'indiscipline (insultes ou injures, gestes déplacés) envers le jury ou les officiels est sanctionné d'une pénalité financière de 50€ sur rapport du Juge Arbitre ou de la personne « agressée ».

Annexe 9 « Réglementation Indoor »

Intégration fichier

Annexe 10 « Code Couleur Lignes départ »

Le patineur se place sur la ligne de couleur identique à la couleur de son ticket

Ligne 1 noir							
1	2	3	4	5	6	7	8
Ligne 2 rouge							
1	2	3	4	5	6	7	8
Ligne 3 verte							
1	2	3	4	5	6	7	8
Ligne 4 jaune							
1	2	3	4	5	6	7	8
Ligne 5 bleue							
1	2	3	4	5	6	7	8
Ligne 6 gris							
1	2	3	4	5	6	7	8

4.5 Le niveau

.....

Vétérans :

Les patineurs (ses) qui ont 36 ans dans l'année qui suit ou plus, peuvent opter pour la catégorie Vétérans lors de la première compétition CNC auxquels (les) il (elles) participent, lors de la saisie de leur licence. Il (elles) seront classé(e)s de façon définitive pour toute la saison sportive en catégorie Vétérans.

CTA

• Examen

- ↗ François Laurent reçu à l'examen de juge international lors du mondial en Italie
- ↗ Patricia Roumagnac reçue à l'examen de juge européen lors de l'Euro en Hongrie
- ↗ 3 nouveaux juges nationaux reçus lors de l'examen au France Piste de Longjumeau : F. Hardy (Bourgogne), P. Poquillon (Bretagne) et P. Quémadès (Midi Pyrénées).

• Election du responsable du CTA pour le prochain mandat

- ↗ 1 seule candidate : Valérie Jordy (Midi Pyrénées)
 - 40 juges consultés
 - 35 votants
 - 28 voix pour, 6 contre et 1 abstention.

Point Championnats

Europe

- Grande délégation avec 4 catégories d'athlètes
- Bonne entente dans le groupe, malgré des « gamineries » qu'il a fallu gérer au quotidien.
- Bonne intégration et implication de Bruno Duvignau, médecin des équipes de France « artistique » qui a rejoint la Course
- Inadmissible l'entretien de la guéguerre franco/italienne de la part d'entraîneurs de clubs présents sur place.
- Résultats satisfaisants avec 24 médailles, soit 9 en OR, 7 en Argent et 8 en bronze, la France est seconde nation loin derrière l'Italie qui totalise 63 médailles mais devant l'Allemagne qui en compte 21.
- Election au poste de Président du CEC : Irmeline Otten (Allemagne) l'emporte devant Jan Piotrowsky (Belgique). U. Urbinati ne se représentait pas. R. Broustaut, candidat comme membre doit intégrer la nouvelle équipe du CEC dès la fin du mandat de l'ancienne équipe soit janvier 2013.

Monde

- Délégation réduite
- Très belle cérémonie d'ouverture mais organisation des championnats assez décevante
- Excellent arbitrage sur route de la Juge Arbitre internationale Hongroise, Agnès HUSAR.
 - *Il serait souhaitable que les juges stagiaires soient hébergés, contre participation financière de la fédération d'appartenance, dans le même hôtel que les juges titulaires. Cette solution permettrait une meilleure immersion avant l'examen, un lien d'appartenance au corps arbitral et faciliterait la gestion des équipes. (transport, discussions d'après course, relationnel avec les athlètes, etc ...)*
- Bon niveau des athlètes avec 9 médailles (1 OR, 2 Argent et 6 bronze) la France termine au 9^{ème} rang mondial sur 48 nations présentes, après un doublé historique 1 et 2 sur la course à points.
- Election au poste de Président du CIC : R. Marotta (Italie) qui se représentait, l'emporte de justesse devant R Hawkins (USA)

- **Communication épreuves internationales**

- Financièrement il est maintenant impossible de déléguer une personne sur place pour prendre des photos et rédiger des articles. Peut-être voir du côté des pays organisateurs pour engager un photographe professionnel qui mettrait à dispo ses clichés contre participation financière des différentes nations, les articles pouvant être rédigés à partir des retransmissions sur internet.

- **France Piste**

- Très bonne organisation des 3 clubs (Breuillet, Brétigny et Longjumeau), malgré une météo « calamiteuse » qui n'a pas eu d'emprise sur le moral des troupes. Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles.

DTN

- **Matériel**

- Les jeunes ont un objectif « compétitif », les seniors un objectif de « résultats », La qualité des roues en fonction de la piste ou du circuit a un impact évident. Il faut mener une réflexion sur comment aider les athlètes à disposer des bonnes roues au bon moment sans mettre en péril leur budget.

- **Roller et glace**

- Difficultés côté DTN à gérer les 2 saisons sportives d'Alexis Contin et Ewen Fernandez.

- **Mon tour lancé**

- Alain Nègre présente l'application « mon tour lancé » proposée par P. Briand et réalisée par J. Pouybebat. Elle sera mise en ligne en début de semaine sur le site FFRS/Course.

Trésorerie

- Depuis la saisie de la comptabilité Course par le siège de la Fédération, le trésorier ne dispose plus d'un accès direct aux documents comptables spécifiques du comité; les opérations étant incluses dans celles de la fédération. Sauf à tenir une comptabilité parallèle ce qui n'est pas le but recherché, la principale difficulté est le suivi global, recettes dépenses, au fur et à mesure que l'année avance en tenant compte en plus que l'arrêt des comptes à été avancé au 30 juin!
- Seuls peuvent être édités à part sur demande au siège les extraits analytiques du comité en ordre ou inversés opération qui ne facilite pas un suivi quotidien de nos finances.
- Le nombre d'intervenants au niveau du paiement limité à 2 personnes limite le risque de débordements.

- **Pistolet électronique**

- La commande d'un pistolet électronique est en cours pour remédier aux soucis créés par l'humidité lors de championnats trop arrosés !

- **Automatisation des séries**

- Notre chronométrateur, Marc Bigeard, doit nous proposer une application compatible avec le logiciel « chronelec » dès le début de saison outdoor

- **Comité Course**
 - 18 postes sont à pourvoir au Comité Course dont 1 poste réservé au Roller Derby
 - La parité entre femmes et hommes est d'actualité
 - Les candidatures et profession de foi sont à envoyer à la FFRS avant le 25 nov 2012.

- **Fédération**
 - Le Comité dispose de 4 sièges dans le collège Course au CA de la FFRS
 - Certaines personnes peuvent se présenter hors Comité Course sur des collèges spécifiques : Arbitrage, Athlète de Haut Niveau, Jeune de moins de 26 ans, Educateur sportif, Médecin, représentant des Présidents de ligue ou Comités départementaux.
 - Les candidatures et profession de foi sont également à envoyer avant le 25 nov 2012

- **Commission électorale**
 - Rolland Broustaut contactera Didier Brillault (GESCOM) et Christian Champion, Président du Club de Brétigny pour faire partie de cette commission mise en place pour les élections FFRS et Comités.

Hors réunion : D. Brillault n'est pas disponible, C. Champion a accepté la fonction.

Séance levée à 18H00
D. Vasselin le 8 Nov 2012
D.VASSELIN@orange.fr

Dominique Vasselin
Secrétaire Générale du CNC

